

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2006)
Heft: 201-202

Artikel: De la Maison suisse de retraite à Repotel
Autor: Alliaume, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la Maison suisse de retraite à Repotel

Pendant des années nous vous avons régulièrement donné des nouvelles de la Maison suisse de retraite, et puis tout d'un coup... silence. De nombreux lecteurs de la région parisienne nous en ont fait le reproche. Compte tenu de la complexité et des incertitudes du dossier, nous avons préféré leur répondre individuellement. Mais les choses étant maintenant relativement éclaircies, nous avons pensé qu'une visite s'imposait.

Un peu d'histoire.

Il existait depuis 1866 avenue de Saint-Mandé à Paris une institution charitable gérée par des diaconesses et qui avait pour nom l'Asile suisse de vieillards. Mais celui-ci était devenu trop exigü et trop vétuste. À la fin des années 60, un début d'incendie avait même attiré l'attention des services de sécurité qui avaient mis en demeure le Conseil de procéder à d'importants travaux qui

outre le coût auraient diminué la capacité et gêné les pensionnaires.

Simultanément, grâce à la générosité de la famille Landolt-Sandoz, une association médico-sociale acquiert au métro Mairie d'Issy-les-Moulineaux, un terrain d'un hectare recelant les vestiges d'une des nombreuses résidences de campagne aristocratiques qui ont fleuri à la fin de l'Ancien Régime. Agrémentée de jardins en terrasses, de bassins et

d'une chapelle restaurée de la fin du XVII^e siècle, cette propriété était devenue entre temps la Maison de la Mère St-Alfred, et servait sous la direction des religieuses hospitalières de St-Thomas-de-Villeneuve de lieu de convalescence pour dames et jeunes filles. Après une sérieuse restauration, la Maison suisse de retraite naît à Issy-les-Moulineaux, l'autre moitié du terrain étant mise à disposition par emphytéose du projet de construc-



tion d'un Hôpital suisse évoqué dans notre numéro de début d'année.

Au cours des années, de nombreux agrandissements et rénovations en firent un établissement d'une centaine de chambres, qui accueillait également un certain nombre de manifestations suisses comme la commémoration du 1^{er} août, des concerts et chorales. C'est d'ailleurs dans la salle de réunion, dite salle Jacques Landolt, que fut décidée la création de la Franco-Suisse de Publications pour le renouveau de *Suisse Magazine*.

La fin du millénaire fut une période agitée pour la Maison suisse de retraite.

Suite en page 29

Un fondateur mécène

Le docteur Jacques Landolt est né le 15 mai 1910.

Il est nommé au printemps 1937 docteur en médecine.

Il exercera auprès de la communauté suisse de Paris comme médecin rattaché à l'Ambassade.

En 1972, il est président de Sandoz France.

Pendant un quart de siècle, il est président de la société helvétique de bienfaisance et de la maison suisse de retraite. Il assura son installation à Issy les Moulineaux, puis la réalisation du pavillon qui porte le nom de cette grande famille à côté du pavillon Sandoz.

On oublie souvent qu'il est à l'origine, l'initiateur de la construction de l'hôpital suisse de Paris. Le docteur Landolt fut l'animateur majeur de la colonie suisse de Paris en s'investissant personnellement dans l'action.

Nombreux sont ceux qui peuvent témoigner des recommandations et services qu'il a rendus, ainsi que de ses interventions toujours discrètes et d'une grande bonté naturelle.

Passionné par la mer, il traversa plusieurs fois l'Atlantique à bord de l'Astrolabe, passion que partageait son fils Marco récemment disparu.

À une grande distinction naturelle, il associa sa manière de faire des dons importants dans la plus grande discrétion.

Lors de l'inauguration de la plaque en mémoire du Docteur Landolt, la communauté suisse lui a rendu le 11 décembre 2004 un hommage en présence de Madame Nicole Landolt-Sandoz son épouse.

À cette occasion, l'ambassadeur, son Excellence Monsieur Nordmann a tenu à souligner son soutien constant aux œuvres suisses de Paris en y associant son épouse.

ARNAUD DE WECK

LAUSANNE

Tom Burr :

« Extrospective : Works
1994-2006 »

Musée cantonal des
Beaux-Arts

Palais de Rumine, 6, place
de la Riponne,
CH-1014 Lausanne.

Jusqu'au 18 juin 2006

Mardi et mercredi de 11 h à
18 h, jeudi de 11 h à 20 h,
du vendredi au dimanche
de 11 h à 17 h.

PARIS

« Aller/retour 2 – Carte
blanche à Fischli/Weiss »

Centre culturel suisse
32 et 38 rue des Francs-
Bourgeois, 75003 Paris.
Tél. 01 42 71 44 50.

Jusqu'au 16 juillet 2006

Du mercredi au dimanche
de 13 h à 20 h, le jeudi
jusqu'à 22 h.

SOLUTRÉ

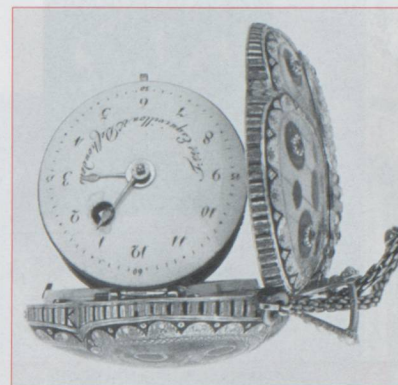
« Arc et flèche, fabrication
et utilisation au néolithique »

Exposition conçue par le
Musée Schwab de Bienne.
Musée départemental de
Préhistoire

71960 Solutré-Pouilly.

Jusqu'au 30 septembre 2006

Tous les jours de 10 h à 18 h.



Médico-social

Suite de la page 15

De nouvelles normes imposaient des travaux urgents et coûteux, sous peine de fermeture administrative. Le Conseil d'administration, puis la communauté ne surent pas se réunir autour d'un projet charitable commun mais furent en conflit jusqu'à ce que la Fondation Sandoz, bienfaiteur historique et permanent de la communauté, se résolve à céder l'ensemble.

Changement de millénaire et de propriétaire

Après des péripéties qui ne pouvaient que ternir l'image de la Suisse et de ses représentants, et dans lesquelles furent aussi impliquées les autorités locales, c'est le groupe Repotel, dirigé par François Bouniol, petit-fils de pasteur suisse, qui fut choisi pour reprendre l'établissement.

Le repreneur souscrivait notamment l'engagement de maintenir un certain caractère suisse et de loger aux mêmes conditions les pensionnaires présents, mais

également celui de rénover complètement l'ensemble immobilier.

L'ex-MSR est donc en 2006 un établissement en fin de rénovation, fleuron du groupe Repotel. La dernière tranche de gros travaux se termine. Elle porte sur le pavillon Sandoz, le plus ancien, qui a dû faire l'objet d'une restructuration complète. Seuls les murs ont été conservés, même les planchers ont été modifiés.

Cette restructuration majeure, d'un coût de près de 5 millions d'euros, a permis de créer des chambres plus spacieuses, dotées chacune d'une véritable salle de bain remplaçant le cabinet de toilette. Simultanément, des travaux de sécurité ont permis la mise aux normes des issues de secours, des systèmes d'incendie, des ascenseurs... Conformément aux règles issues des tragiques événements de l'été 2004 en France, une pièce froide a été créée.

Afin de permettre de maintenir la capacité d'hébergement, des chambres supplémentaires neuves avaient été créées préala-



blement dans les surfaces disponibles telles que les salles sous le pavillon La Source.

Un appartement a aussi été créé en face de la « salle de l'évêque ».

D'un point de vue logistique, des travaux de mise aux normes des chaufferies et autres fluides ont permis de créer un ensemble autonome et moins polluant. De même, les réseaux ont été découplés de ceux de l'Hôpital suisse afin de permettre une plus grande autonomie. Enfin un certain nombre de petites salles de réunion ou de vie, ainsi qu'une grande salle multimedia ont été créées ou rénovées afin de permettre

aux résidents de se réunir. La dernière tranche de travaux en cours permettra de finaliser le troisième étage du pavillon Sandoz et de refaire entièrement la salle à manger, actuellement déplacée dans la salle multimedia.

Il faut préciser que le groupe Repotel est expérimenté dans ce genre de rénovations. Pour plus d'efficacité, il emploie même ses propres compagnons capables de réaliser tous types de travaux, sauf le gros œuvre, qui ne permettrait pas d'occuper des équipes permanentes.

L'avenir de la maison Repotel et son caractère suisse

La maison Repotel sera demain un établissement d'une centaine de lits, respectant les dernières normes. Il est aujourd'hui dirigé par une directrice assistée d'une surveillante générale, toutes deux infirmières de formation, qui se relaient pour assurer la responsabilité des patients.



Médico-social

▷ D'autres travaux de confort et de développement seront planifiés dans les années à venir, lorsque la maison aura retrouvé son calme et les patients leurs chambres.

La Suisse est toujours la bienvenue à Issy-les-Moulineaux. Le groupe Repotel a poursuivi l'hébergement gracieux des bureaux de Société helvétique de bienfaisance et d'accueil

de temps à autre quelques concerts suisses. Des drapaux rouges et blancs décorent le vestibule de la chapelle.

PHILIPPE ALLIAUME

voir ci-contre « Quelques réponses à vos questions ».

Fondé en 1955

Numéro 201-202

Mai-juin 2006

www.suissemagazine.com
redaction@suissemagazine.com

Directeur de la Publication :

Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :

Juliette David, Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Henriette Nicolet

Rédaction : Denis Auger.

Ont collaboré à ce numéro :

Philippe Alliaume, Juliette David,
Alain-Jacques Czouz-Tornare, Henriette
Germain-Nicolet, Michel Goumaz,
Marco Itin, Jérôme Liniger,
Martine Roesch, Gillian Simpson.

Rédaction du Suisse Magazine

100, rue Edouard Vaillant

92300 Levallois-Perret

Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71

Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Bimestriel

Prix du numéro : 9 €

Abonnement 1 an : 47 €

Abonnement 2 ans : 84 €

Abonnement de soutien : 70 €

Étranger/Par Avion/Associations/... : nous consulter

Service abonnements de Suisse Magazine

NPAI Suisse Magazine

68, rue des Bruyères

93260 LES LILAS

Tél. : 01 43 60 21 60

Couverture, pp. 2, 16, 17, 29 : Breguet.

pp. 2, 7 : Michel Goumaz.

Couverture, pp. 8, 9 : Suisse Tourisme.

p. 11 : Europa Park

p. 13 : Musée historique lorrain Nancy.

p. 14 : Musée national suisse Zurich.

Couverture, pp. 2, 12, 14 à 16, 19 à 21,
28, 29, 31, 32 : DR.

Éditeur : Franco-Suisse de Publications
Sàrl de Presse

Gérante : Juliette Alliaume

Associés :

Juliette Alliaume et Philippe Alliaume

Siège Social :

La Mérinerie - 37160 Buxeuil

Tél. : 06 09 17 77 04

Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Siren : 413 199 308 RCS Poitiers

Ape : 221E - TVAIC : FR16413199308

CPPAP N° 0407 K 81552 - ISSN N° 1274-7769

Dépôt Légal à Parution

© 1997-2006 FSP SARL



Membre de la

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

Réalisation : PANOPLY

Tél. : +33 (0)1 46 94 33 44

Impression : PANOPLY

54, avenue du Général Leclerc

92513 BOULOGNE CEDEX

La MSR et l'HSP dans Le Messenger Suisse / Suisse Magazine

Le sujet a été régulièrement évoqué dans nos pages, notamment

Projet de la MSR : 1961

Inauguration de la MSR : août 1964

Projet de l'Hôpital suisse

péripéties financières : janvier 1968

Inauguration de l'Hôpital suisse : juin 1970

Décès du Dr Landolt : portrait posthume

AG de l'Hôpital suisse : juillet / août 1996

Maison suisse de retraite par Arnaud de Weck :
n° 136/137 octobre/novembre 2000

Hôpital suisse : janvier / février 2006

En outre, la FSP, l'éditeur de Suisse Magazine, a été pendant de nombreuses années l'éditeur de l'Écho de l'hôpital suisse, qui informait les Suisses des nouvelles de l'établissement. Malheureusement, la direction de l'hôpital a cessé la parution de ce trimestriel.

Interview François Bouniol

François Bouniol a fondé le groupe Repotel à peu de choses près au moment où la MSR s'installait à Issy-les-Moulineaux. Le groupe Repotel compte aujourd'hui une quinzaine de résidences médicalisées.

François Bouniol, quel est votre credo ?

Mon expérience – et toutes les études médicales récentes – me permettent d'affirmer qu'il est important de stimuler les pensionnaires, physiquement et intellectuellement. On ne vient pas chez moi pour y terminer sa vie de façon végétative. Même si aujourd'hui le système de santé français subventionne l'aide à la dépendance, je préfère me concentrer sur la prévention pour maintenir dans le meilleur état possible des pensionnaires qui auront choisi l'établissement pour son projet de vie.

Votre projet est tout de même commercial ?

Bien sûr. Le groupe Repotel se doit de gagner de l'argent pour financer son développement. Mais je m'efforce d'en faire un commerce éthique. Je pense que les investissements réalisés par le groupe le montrent.

Comment traitez-vous le problème de la maladie d'Alzheimer ?

Voici un sujet où le concret l'emporte sur la théorie. Nous avons certes un établissement spécialisé dans la dépendance. Mais un patient qui est déjà habitué à une maison de retraite lorsque les premiers signes apparaissent peut parfaitement rester sur place. Il est même parfois conseillé de ne pas le déplacer sous peine de le perturber encore plus. Là encore tout est affaire de stimulation individuelle.

On dit que vous auriez racheté à la Fondation Sandoz l'ensemble du terrain, zone MSR et zone HSP comprises.

C'est exact. Ce n'était pas prévu au départ, mais de nombreux différends sont apparus au cours du temps. Engagée dans une rénovation importante, la MSR restait dépendante de l'Hôpital pour ses fluides, et de l'Association propriétaire du terrain pour son développement. Ce ménage à trois devenait extraordinairement compliqué. Différentes offres de division ou de reprise ont été faites par les parties intéressées. C'est la mienne qui l'a emporté. Je poursuivrai bien sûr le bail emphytéotique au bénéfice de l'Hôpital, ce qui ne m'empêchera pas de mener divers projets sur les terrains disponibles et constructibles.